

**ARRETE DE DELEGATION
DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT CIVIL
EN FAVEUR DE Monsieur Dogan KARADAVUT, CONSEILLER MUNICIPAL**

Le Maire de la Ville de Goussainville,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-18 qui confèrent au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints, et en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des membres du Conseil Municipal,

ARRETE :

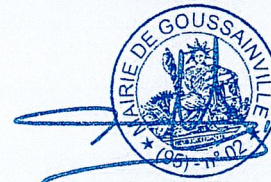
ARTICLE 1^{er} : Monsieur Dogan KARADAVUT, Conseiller Municipal, à défaut des adjoints absents, reçoit délégation pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, le samedi 16 décembre 2023 à 14 heures 30.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et ampliation sera adressé à :

- Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles,
- Monsieur le Procureur de la République,
- Le Conseiller Municipal délégué concerné.

Goussainville, 13 décembre 2023

**Le Maire
Abdelaziz HAMIDA**



Le Maire informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa Publication

Le Maire soussigné, ATTESTE que

Le présent acte :

- a été reçu en Sous-Préfecture le : 13/12/2023

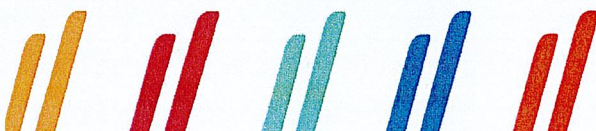
- publié – notifié le : 13/12/2023

A Goussainville, le : 13/12/2023

Le Maire,

Pour le maire
Par délégation de signature,

le Rédacteur
Valérie HETUIN



Acte à classer

2023-ARR-1485A

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-13T14-12-57.00 (MI249640979)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502804-20231213-2023-ARR-1485A-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté de délégation de fonction d'Officier d'Etat
Civil en faveur de Monsieur Dogan KARADAVUT, Conseiller
Municipal.
Date de décision : 13/12/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions
5.4.2. temporaire

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : Arrêté 1485-2023 - Délégation Officier
Etat Civil - M. KARADAVUT.PDF Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/12/23 à 14:12

Par HETUIN Valérie

Transmis

Date 13/12/23 à 14:12

Par HETUIN Valérie

Accusé de réception

Date 13/12/23 à 14:16